



Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2008

Compte-rendu et résultats des votes des résolutions

L'Assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 8 décembre 2008 a adopté l'intégralité des dix-sept résolutions proposées par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 8 882 057 de droits de vote soit 69.1% du total.

	Quorum exigé	Nombre d'actions (présents, représentés ou ayant voté par correspondance)	Nombre de voix
Partie Ordinaire (1/5 × 12.856.899 ⁽¹⁾)	2.571.580	8.882.057	8.882.057
Partie Extraordinaire (1/4 × 12.856.899 ⁽¹⁾)	3.214.225	8.882.057	8.882.057

(1) les 25 450 actions autodétenues par la société sont privées de droit de vote

L'Assemblée générale a été ouverte par une présentation de l'activité du Groupe SCBSM au cours de l'exercice 2008 et des perspectives pour l'exercice en cours.

Après avoir présenté les comptes et résultats de la société au 30 juin 2008, Monsieur Jacques LACROIX a répondu aux questions des actionnaires.

VOTE DES RESOLUTIONS

L'intégralité des dix-sept résolutions soumises au vote a ensuite été adoptée à une majorité comprise entre 79,3% et 100%.

Résolutions du ressort de l'Assemblée générale ordinaire :

Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2008 ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice proposée par le Conseil d'administration au poste de "report à nouveau". Ils ont également approuvé les conventions réglementées.

Les actionnaires ont par ailleurs approuvé les modalités du programme de rachat d'actions et nommé Crosswood SA en tant que nouvel administrateur de la société.

	Résolutions proposées	Pour	Contre	Abstention
1	Approbation des comptes annuels et quitus aux administrateurs	8 880 903	1 154	
2	Approbation des comptes consolidés	8 881 067	990	

3	Affectation du résultat	8 881 507	550	
4	Approbation des conventions réglementées ⁽¹⁾	2 936 788		
5	Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions	8 881 887	170	
6	Nomination de Crosswood SA en tant qu'administrateur ⁽²⁾	8 489 914	6 453	

(1) Les actionnaires concernés, représentant 5 945 269 voix, n'ont pas pris part au vote.

(2) L'actionnaire concerné, représentant 385.190 voix, n'a pas pris part au vote.

Résolutions du ressort de l'Assemblée générale extraordinaire :

	Résolutions proposées	Pour	Contre	Abstention
7	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription	8 882 027	30	
8	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription	7 040 774	1 841 283	
9	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription réservé à une catégorie de bénéficiaires	8 873 752	8 305	
10	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices et primes	8 882 007	50	
11	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature	7 041 922	1 840 135	
12	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par annulation d'actions	8 881 887	170	
13	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription	7 049 647	1 832 410	
14	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange	7 049 586	1 832 471	
15	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux	7 039 957	1 842 100	
16	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	8 874 945	7 112	
17	Pouvoirs pour formalités	8 882 013	44	

Le document de référence 2008 a été remis aux actionnaires présents le jour de l'Assemblée. Il est accessible sur le site internet de la Société (www.bois-scieries.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être demandé au siège social de la société (SCBSM – 12 rue Godot de Mauroy – 75009 PARIS).